

**Question avec demande de réponse écrite E-004189/2018**  
**à la Commission (Vice-Présidente / Haute Représentante)**  
Article 130 du règlement  
**Marie-Christine Arnautu (ENF)**

Objet: VP/HR - Expropriation sans compensation des fermiers blancs en Afrique du Sud

Fort de leur savoir-faire, les Boers cultivent les terres d'Afrique du Sud depuis le 17<sup>e</sup> siècle. Lorsqu'ils s'y installèrent, cette région était alors faiblement peuplée de tribus nomades.

Quand il fut mis fin au régime d'apartheid, le respect de la propriété privée était garanti. Toutefois, en février 2018, Julius Malema et son parti d'extrême gauche ouvertement anti-blanc ont obtenu, avec le soutien de l'ANC, l'adoption d'une motion parlementaire ouvrant la voie à l'expropriation sans compensation financière des fermiers blancs. Menace en passe d'être mise à exécution dans la province de Gauteng après une annonce du ministre Jacob Mamabolo.

Depuis les années 1990, la situation des fermiers ne cesse de se dégrader en Afrique du Sud. Sur les 65 000 fermiers blancs qui y vivaient en 1994, il n'en reste plus que 35 000 aujourd'hui et 4 000 d'entre eux auraient été assassinés. En Afrique du Sud, la pauvreté des Blancs est celle qui progresse le plus rapidement. Ils sont plusieurs dizaines de milliers à vivre désormais dans des bidonvilles tandis qu'ils sont près d'un million, aux compétences variées, à avoir quitté le pays en raison de la discrimination positive qui les pénalise.

La Haute Représentante envisage-t-elle des actions pour faire pression sur le gouvernement sud-africain pour que cesse cette politique discriminatoire?